

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

La convention nationale du Ps le 1er juillet ne représente ni les « non » ni les « abstentions » motivées

- Politique - Au Parti Socialiste -

Date de mise en ligne : dimanche 2 juillet 2006

Démocratie & Socialisme

La convention nationale du Ps le 1er juillet ne représente ni les « non » ni les « abstentions » motivées

Déjà "Le Monde" informe sans s'étouffer dans le mensonge qu'il y aurait "85% des militants Ps qui auraient approuvé le projet" (sic) : faut être aveugle pour croire cela ! (quatre dépêches différentes de l'afp n'ont pas "réussi" à dire la vérité :

- ▶ combien de votants ? (un bide)
- ▶ combien de oui ? (un bide)
- ▶ combien de non ? 10% selon nous, 5% selon Julien Dray
- ▶ combien d'abstentions, nuls, blancs ? autour de 15% selon nous, et 10% selon Dray

Ce qui est énorme comme manifestation de refus dans des conditions où il était interdit de déposer un projet alternatif, interdit de déposer des amendements nationaux, où il n'y avait pas de débat, (dans l'immense majorité des fédés) où le texte était arrivé quelques jours et heures avant, où les nouveaux militants n'étaient pas informés des débats, n'avaient pas de choix, etc.

Une même dépêche Afp réécrite à partir de deux morceaux d'une précédente, dit deux choses différentes : que FM-D&S appelait à voter "non" et que FM-D&S appelait à l'abstention

On ne sait pas d'après les chiffres officiels, s'il y a eu 36 400 "oui" ou 91 000 votants, si c'est 46% de votants comme dit Julien Dray Ou beaucoup moins de 40% comme on le croit.

Mais là, pour la convention nationale du 1er juillet selon les "conventions fédérales" de cette semaine l'anti démocratie s'aggrave :

ce sont les "mandataires" des motions qui vont désigner ceux qui iront à la convention.

Comprenez bien :

cela ne se fera pas selon les votes, oui, non, abstention, ni selon les amendements, mais selon les ex-motions du Mans pourtant fondues dans la synthèse !

Par exemple, dans la motion 5 dont au moins 20% des militants sur 25% ont refusé la synthèse, c'est à dire là où le maximum de militants ont voté "non" ou "abstention" refusant ce "projet" le plus droitier jamais écrit par la parti depuis plus de 10 ans, plus droitier que celui de 2002 qui nous a fait perdre... donc ces 20% de militants (du "non" ou de l'abstention) vont être représentés à la convention pas des "désignés" par les mandataires de la motion 5, c'est à dire par des mandataires désignés par Vincent Peillon et Henri Emmanuelli, ceux-là même qui ont bradé la motion 5, ont signé la synthèse, et bradé le "projet"...

Pas mal comme tour de force !

La preuve :

Date : Tue, 27 Jun 2006 09:08:30 +0200

Objet : Circulaire Délégués convention nationale

Délégués nouveaux adhérents

La convention nationale du Ps le 1er juillet ne représente ni les « non » ni les « abstentions » motivées

info émanant de nps maintenu (sic) !!!

Cher-e-s camarades,

Vous trouverez ci-joint le tableau par fédération des délégués pour la Convention nationale du 1er juillet.

Il y a deux sortes de délégués :

- ▶ *les délégués calculés sur le nombre d'adhérents 2005 (colonne E)*
- ▶ *les délégués calculés sur le nombre de nouveaux adhérents (colonne F)*

La clef de répartition des délégués nouveaux adhérents est la suivante :

- ▶ *Fédération dont le nombre de nouveaux adhérents est supérieur à 5 000 : 6 délégués*
- ▶ *Fédération dont le nombre de nouveaux adhérents est supérieur à 1000 : 4 délégués*
- ▶ *Fédération dont le nombre de nouveaux adhérents est supérieur à 500 et inférieur à 1000 : 3 délégués*
- ▶ *Fédération dont le nombre de nouveaux adhérents est inférieur à 500 : 2 délégués.*

Nota bene : les délégués des nouveaux adhérents ne participeront qu'au(x) votes du matin. Ils pourront assister aux travaux de l'après-midi (convention d'investitures) mais sans y prendre part. La couleur de leur badge les distinguera.

La répartition par motion se fera sur la base des résultats fédéraux du vote sur les motions du congrès du Mans.

Le calcul se fait à la plus forte moyenne. (aide au calcul en PJ)

Comme le prévoient les statuts pour les Congrès et les Conventions, la liste des délégués est présentée par le/la mandataire fédéral de la motion 5 (sic)

Si cette répartition par motion s'avérait difficile dans votre fédération, merci de nous en faire part rapidement.

Amitiés socialistes...

Info émanant de « Nps maintenu » !